Nations Unies S/PV.8034



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8034e séance

Mardi 29 août 2017, à 19 h 30 New York

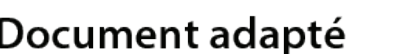
Président :	M. Aboulatta	(Égypte)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Liu Jieyi
	États-Unis d’Amérique	Mme Haley
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	Mme Gueguen
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Dovganyuk
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skau
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

Non-prolifération: République populaire démocratique de Corée

17-27230 (F)







La séance est ouverte à 20 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Le Président (*parle en arabe*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

> « Le Conseil de sécurité condamne fermement le tir, effectué par la République populaire démocratique de Corée, d'un missile balistique qui a survolé le Japon le 28 août 2017 (heure locale), ainsi que les multiples tirs de missiles balistiques du 25 août 2017.
>
> Le Conseil condamne également la République populaire démocratique de Corée pour ses actes odieux et exige qu'elle cesse immédiatement ces agissements. Il souligne que les agissements de la République populaire démocratique de Corée ne sont pas seulement une menace pour la région, mais pour tous les États Membres de l'Organisation.
>
> Le Conseil se déclare très préoccupé par le comportement de la République populaire démocratique de Corée qui, par son tir de missile au-dessus du Japon et par ses déclarations publiques et actes récents, compromet délibérément la paix et la stabilité de la région et met gravement en péril la sécurité dans le monde entier.
>
> Résolu à obtenir la dénucléarisation de la péninsule coréenne, le Conseil souligne qu'il faut absolument prendre immédiatement des mesures concrètes pour réduire les tensions dans la péninsule coréenne et au-delà.
>
> Le Conseil exige de la République populaire démocratique de Corée qu'elle s'abstienne de tout autre tir recourant à la technologie des missiles balistiques et respecte les résolutions 1695 (2006), 1718 (2006), 1874 (2009), 2087 (2013), 2094 (2013), 2270 (2016), 2321 (2016), 2356 (2017) et 2371 (2017), ainsi que les déclarations de son président en date des 6 octobre 2006 (S/RST/2006/41), 13 avril 2009 (S/PRST/2009/7) et 16 avril 2012 (S/PRST/2012/13), en suspendant toutes activités liées à son programme de missiles balistiques, et qu'elle rétablisse dans ce contexte les engagements qu'elle avait souscrits en faveur d'un moratoire sur les tirs de missiles.
>
> Le Conseil exige également de la République populaire démocratique de Corée qu'elle respecte immédiatement et intégralement toutes les autres obligations que lui font ses résolutions, et notamment qu'elle abandonne toutes armes nucléaires et tous programmes nucléaires existants de façon complète, vérifiable et irréversible et cesse immédiatement toute activité connexe, s'abstienne de nouvel essai nucléaire ou autre acte de provocation, et renonce à tous autres programmes existants d'armes de destruction massive de façon complète, vérifiable et irréversible.
>
> Le Conseil demande à tous les États d'appliquer strictement, pleinement et rapidement toutes ses résolutions sur la question, y compris les résolutions 1718 (2006), 1874 (2009), 2087 (2013), 2094 (2013), 2270 (2016), 2321 (2016), 2356 (2017) et 2371 (2017).
>
> Le Conseil réaffirme qu'il importe de maintenir la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne et dans l'ensemble de l'Asie du Nord-Est, exprime son attachement à un règlement pacifique, diplomatique et politique de la situation, et accueille avec satisfaction les efforts que font ses membres ainsi que d'autres États pour faciliter un règlement pacifique et global par le dialogue. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2017/16.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

Mme Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous avons demandé la tenue de cette séance ce soir, sachant que nous devions être unis. J'apprécie personnellement, Monsieur le Président, votre engagement et votre volonté d'agir rapidement. Encore une fois, les 15 membres du Conseil de sécurité ont parlé d'une seule voix. Nous tous – États-Unis, Japon, Chine, Russie, Européens, Africains et Sud-Américains – faisons front commun.

Et que disons-nous? Nous dénonçons tous l'acte odieux perpétré par la Corée du Nord contre un autre État Membre de l'ONU, le Japon. Nous exigeons tous que la Corée du Nord cesse tout lancement de missiles à l'avenir. Nous exigeons tous que la Corée du Nord renonce à ses armes nucléaires. La Corée du Nord a violé toutes les résolutions du Conseil de sécurité, et elle a bafoué le droit international. Nous demandons tous à tous les pays d'appliquer strictement, pleinement et immédiatement toutes les sanctions du Conseil de sécurité concernant la Corée du Nord.

Le monde est uni contre la Corée du Nord. Cela ne fait aucun doute. Il est temps pour le régime nord-coréen de reconnaître le danger dans lequel il se met. Les États-Unis ne permettront pas que son illégalité se poursuive, et le reste du monde est avec nous.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Le Japon se félicite de la rapidité avec laquelle la déclaration du Président S/PRST/2017/16 a été adoptée, condamnant fermement le dernier missile balistique lancé par la Corée du Nord, qui a survolé le Japon, et exigeant que la Corée du Nord cesse immédiatement tous ces agissements. Cela démontre l'unité du Conseil de sécurité et envoie un message fort et clair à la Corée du Nord pour lui signifier que la communauté internationale n'acceptera pas son comportement irresponsable. Nous exhortons la Corée du Nord à répondre immédiatement à l'appel lancé par la communauté internationale.

Le Japon continuera de collaborer étroitement avec les membres du Conseil et tous les États Membres pour parvenir à une solution globale aux problèmes liés à la Corée du Nord.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité comportent des dispositions explicites contre tout lancement effectué par la République populaire démocratique de Corée en utilisant la technologie des missiles balistiques. La Chine s'oppose à ces activités de lancement de la République populaire démocratique de Corée, qui violent des résolutions du Conseil. Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à se conformer aux dispositions des résolutions et exhortons toutes les parties concernées à faire preuve de retenue, à éviter les actes de provocation qui risqueraient d'exacerber la situation dans la région et à œuvrer de concert pour sauvegarder la paix et la stabilité sur la péninsule coréenne.

La résolution 2371 (2017), adoptée par le Conseil le 5 août, prévoit de nouvelles sanctions contre les programmes nucléaires et de missiles de la République populaire démocratique de Corée. Elle appelle à la reprise des pourparlers à six, s'engage à rechercher une solution pacifique, diplomatique et politique à ce problème et souligne l'importance pour les parties concernées de réduire les tensions. Toutes les parties concernées doivent mettre en œuvre les dispositions pertinentes des résolutions du Conseil de façon globale et intégrée, éviter tout discours ou acte susceptible d'exacerber les tensions sur la péninsule, et créer les conditions nécessaires à la reprise du dialogue.

La proposition de double moratoire et d'approche à deux voies faite par la Chine représente une formule réaliste et réalisable pour le règlement approprié de la question sur la péninsule coréenne. Nous espérons que toutes les parties concernées l'examineront avec sérieux et y répondront favorablement en œuvrant avec la Chine à l'ouverture de voies efficaces pour le règlement de la crise sur la péninsule. La Chine a toujours été attachée à l'objectif de dénucléarisation de la péninsule coréenne, au maintien de la paix et de la sécurité sur la péninsule et au règlement du différend grâce au dialogue et aux consultations.

La Chine est opposée au chaos et à la guerre dans la péninsule. Le renforcement du déploiement militaire dans la péninsule ne contribuera pas à atteindre l'objectif de dénucléarisation ni à assurer la stabilité régionale. Le déploiement du système antimissile balistique THAAD en Asie du Nord-Est compromet sérieusement l'équilibre stratégique régional et met en péril les intérêts en matière de sécurité des pays de la région, y compris de la Chine. Cela ne fera qu'aggraver les tensions sur la péninsule, rendant le problème encore plus complexe et inextricable.

La Chine exhorte les parties intéressées à cesser le processus de déploiement et à démanteler immédiatement les installations connexes. La Chine engage également les pays à mettre fin à la pratique consistant à recourir à la législation interne pour imposer des sanctions unilatérales à des individus et entités dans d'autres pays. La dénucléarisation de la péninsule et l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables sont dans l'intérêt de toutes les parties. Nous espérons que les parties concernées pourront, avec la Chine, jouer le rôle qui leur revient et assumer leur part de responsabilité pour remettre la question de la péninsule sur la voie d'un règlement pacifique par le biais du dialogue.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Une fois encore, nous exprimons notre position de principe : le programme de missiles nucléaires de Pyongyang est inacceptable, et il faut rapidement et sans délai y mettre fin. Les tirs de missiles balistiques réalisés par la République populaire démocratique de Corée constituent une menace majeure pour le transport aérien et maritime dans la région et mettent en péril la vie de citoyens ordinaires, japonais en l'occurrence.

Nous demandons le plein respect des résolutions du Conseil de sécurité. Pyongyang doit mettre un terme aux programmes interdits, revenir au régime de non-prolifération en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ainsi qu'aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et adhérer à la Convention sur les armes chimiques. Dans le même temps, les membres du Conseil de sécurité doivent s'employer à trouver une solution pacifique, diplomatique et politique aux problèmes de la péninsule coréenne. Le Conseil doit s'efforcer de désamorcer les tensions dans la région. Il n'y a pas d'autre moyen.

Nous sommes opposés aux lancements de missiles effectués par la République populaire démocratique de Corée, mais comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, les sanctions et les pressions ne permettront pas à elles seules de régler les problèmes de la péninsule. Cette voie ne nous permettra pas d'atteindre le résultat que nous recherchons, car elle ne propose pas de solution pour associer la République populaire démocratique de Corée à des négociations constructives. Il ne saurait y avoir de solution militaire à la crise dont souffre la péninsule coréenne. Nous pensons que toutes les résolutions futures du Conseil de sécurité sur la République populaire démocratique de Corée doivent explicitement souligner ce fait.

Nous devons également exclure toute nouvelle sanction unilatérale en sus de celles imposées par le Conseil de sécurité lui-même. Si nous voulons que la situation sur la péninsule coréenne se normalise, il nous faut adopter une approche globale qui prévoie à la fois la fin des tirs de missiles par la République populaire démocratique de Corée et la renonciation au renforcement des infrastructures militaires, et notamment au déploiement du système antimissile balistique THAAD. L'ampleur des manœuvres militaires en cours doit également être réduite. Il est urgent d'établir un climat de confiance entre les États de la région et, de manière générale, de mettre en place un dispositif de sécurité en Asie du Nord-Est. Les idées proposées par la Russie et de la Chine sous diverses formes, notamment la déclaration conjointe russo-chinoise du 4 juillet, peuvent servir de feuille de route pour régler les nombreux problèmes auxquels est en proie la péninsule coréenne.

Une fois de plus, nous rejetons catégoriquement les solutions militaires pour régler les problèmes de la péninsule coréenne. Il faut mobiliser les moyens politiques. Nous nous félicitons que cette approche ait été consacrée par la déclaration du Président S/PRST/2017/16, qui vient d'être adoptée.

La séance est levée à 20 h 20.